

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les personnes âgées de 18 à 40 ans sont peu familiarisées avec le système des pensions et n'ont guère confiance en lui : le système belge des pensions n'obtient qu'un score de 5,4 sur 10

Callebaut Collective a examiné en novembre et décembre 2020 pour le compte de PensioPlus, l'organisation faîtière des fonds de pension, la façon dont la jeune génération perçoit le système belge des pensions d'une manière générale et la constitution de la pension personnelle en particulier. Les résultats de l'étude de perception dans le cadre de laquelle 1.800 personnes âgées de 18 à 40 ans ont été interrogées font apparaître une forte méfiance et des inquiétudes à l'égard du système de pension. Il en résulte une certaine indifférence à l'égard de la pension chez cette génération qui n'attribue qu'un score de 5,4/10 au système belge des pensions.

La jeune génération se caractérise par une indifférence à l'égard de la pension qui est due à une information insuffisante

Callebaut Collective a réalisé pour le compte de PensioPlus une étude de perception durant les mois de novembre et décembre 2020 auprès de quelque 1.766 personnes âgées entre 18 et 40 ans. En collaboration avec Assuralia, la fédération des assureurs, PensioPlus a commenté les résultats lors d'une conférence de presse. Philip Neyt, Président de PensioPlus a ouvert la conférence : « Nous devons donner la parole aux jeunes dans le débat sur les pensions. Un consensus est essentiel pour la poursuite de la croissance et la généralisation du deuxième pilier de pension (= les pensions complémentaires). Il est donc important d'évaluer la perception de la jeune génération vis-à-vis des pensions. »

Il ressort de l'étude que les participants sont **"très méfiants"** à **"indifférents"** à l'égard de la pension. Ils attribuent à la pension un score de seulement 5,4 sur 10. Les principales raisons invoquées à l'appui de ce maigre score sont les suivantes : le montant de la pension est trop bas (30 %¹), l'âge de la pension est trop élevé (19 %), la pension est un sujet complexe (17 %), il y a beaucoup d'incertitudes au sujet de la pension future (16 %) et le système belge des pensions est déloyal, injuste (14 %). En outre, 60 % environ des participants (même près de 65 % des répondants avec moins de cinq ans d'expérience professionnelle) indiquent ne pas se préoccuper de leur pension, que cela ne les concerne pas. « Ce désintérêt aboutit au **phénomène « 10 – 20 ans de perdus »** : pendant les premières décennies de la carrière, on ne se constitue pratiquement aucune pension à titre individuel. Ce n'est qu'avec l'âge que l'on se sent beaucoup plus concerné par la pension », précise Hein Lannoy, CEO d'Assuralia.

Une des causes de l'indifférence chez la jeune génération réside dans le **manque de connaissances** et d'informations. Les participants à l'étude indiquent que leurs connaissances financières en matière de plans de retraite sont très limitées (score moyen de 5,1 sur 10) et **qualifient d'insuffisante l'information sur la pension**. Pourtant, il existe bel et bien des sources d'informations en ligne sur la constitution d'une pension, comme MyPension. MyPension apparaît comme un bon outil et fait l'objet d'une appréciation positive (score de 7,1 sur 10) de la part de ceux qui l'utilisent, mais la jeune génération le connaît trop peu et n'y a pratiquement pas recours. Un participant sur quatre ayant une expérience professionnelle déclare n'avoir encore jamais entendu parler de MyPension ; seule la moitié de ceux qui connaissent la plateforme en font effectivement usage.

Un manque de confiance dans le système des pensions engendre une inquiétude latente

Outre l'indifférence, la pension suscite une inquiétude latente notable auprès de la jeune génération. On s'attend pendant la retraite à ne pas pouvoir mener une vie confortable (50 %), à devoir disposer d'un revenu complémentaire (69 %), à se retrouver sans argent (62 %), et l'on se fait, pour faire court, du souci à propos

¹ Le pourcentage concerne le nombre d'arguments avancés par rapport à l'échantillon.

de sa situation financière après le départ à la retraite (60 %). **Cette inquiétude est alimentée par une méfiance à l'égard du système des pensions** : 53 % des répondants indiquent ne pas avoir confiance dans le fait que l'État pourra continuer à payer les pensions. La même proportion environ n'a pas non plus confiance dans le fait que la pension légale suffira à maintenir le niveau de vie souhaité. Il est intéressant de noter que les **femmes se font plus de soucis que les hommes** et posent un regard plus pessimiste sur l'aspect financier de la pension.

Philip Neyt, président de PensioPlus : « Les pensions concernent la solidarité et la responsabilité. Le gouvernement et les institutions de pension partagent un objectif commun : sécuriser un revenu de retraite confortable. Nous devons unir nos forces dans le débat sur les pensions afin d'offrir, tous ensemble, des solutions complètes et de pouvoir accroître la confiance dans la pension. La lisibilité, la prévisibilité et la stabilité tout en respectant les droits acquis y jouent un rôle essentiel. »

Un deuxième pilier moins connu, un rôle à jouer comme capital d'investissement

Les participants à l'étude envisagent la **constitution de la pension comme une responsabilité partagée**. Ils considèrent que la responsabilité de la constitution d'une pension décente incombe aussi bien aux autorités (86 %), à l'employeur (80 %) qu'à eux-mêmes (76 %). Un groupe significatif (54 %) est, lors des négociations salariales, disposé à renoncer à une augmentation de salaire en échange d'une meilleure pension complémentaire.

Afin de leur permettre de miser plus encore sur la pension complémentaire, il est évidemment nécessaire que les travailleurs salariés disposent des **connaissances voulues sur le deuxième pilier de pension** (= la pension complémentaire). L'étude révèle cependant que ce deuxième pilier est moins bien connu que le troisième pilier : 24 % seulement des répondants indiquent bien connaître le deuxième pilier contre 40 % pour le troisième pilier.

Pourtant, il y avait en 2020 près de 4 millions de travailleurs salariés et indépendants affiliés à un plan de pension complémentaire, avec il est vrai une grande disparité par secteur et par fonction au niveau de l'importance des affiliations. Les capitaux investis dans des pensions complémentaires s'élèvent au total à pas moins de 92 milliards d'euros et représentent ainsi une manne très importante en tant que **véhicule d'investissement à différentes fins sociétales**.

Du pain sur la planche pour améliorer la confiance

Selon Hein Lannoy, « Accroître la confiance des jeunes dans leurs pensions constitue un enjeu capital sur le plan sociétal ». « **Les parties prenantes y ont toutes un rôle à jouer, en mettant à disposition des informations aisément accessibles et en mettant en avant le rôle du deuxième pilier.** » Philip Neyt y ajoute : « L'étude indique que les jeunes considèrent la pension comme une responsabilité partagée, dans laquelle le gouvernement, l'employeur et eux-mêmes sont considérés comme responsables pour pouvoir se constituer une pension décente. **On peut donc dire que le consensus est absolument présent chez cette génération.** Si nous réussissons à fournir aux jeunes des connaissances financières suffisantes au début de leur carrière et à leur faire prendre conscience de l'importance de se constituer une pension, plus tôt dans leur carrière, **nous ferons en sorte que les gens puissent vieillir sans soucis financiers.** »

Le rapport complet est disponible [via ce lien](#)

27 avril 2021

Personnes de contact

Assuralia : Barbara Van Speybroeck – 0476/517929

PensioPlus : Philip Neyt - 0475/715060

Callebaut Collective : Jonathan Verheire - 0471/383450